

Zeitschrift: Rapport annuel / Office central suisse du tourisme
Herausgeber: Office central suisse du tourisme
Band: 12 (1952)

Rubrik: Activité du Siège auxiliaire de Lausanne

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 27.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

V. Activité du Siège auxiliaire de Lausanne

Pendant toute l'année, notre action de propagande a été inspirée par une stricte vérité : « La Suisse pas chère » et nous en avons fait état dans tous les domaines. Les mesures prises par le gouvernement français, le 8 février, ramenant à 50 fr. s. l'attribution des devises dans 22 départements voisins ou proches de notre frontière, n'ont cependant pas facilité les choses. Un effort spécial a été développé à l'occasion de la Foire de Lyon, avec la collaboration des agences de voyages. Nous avons mis sur pied, avec M. Edmond Gay, animateur de nos émissions-concours à Radio-Lausanne, une formule diffusée en hiver et en été, et qui touchait les auditeurs de l'étranger ; le succès en fut réjouissant. Au début de la saison d'été, constatant que l'interprétation des mesures prises par le gouvernement français pouvait prêter à confusion, au-delà de nos frontières, nous avons largement renseigné la clientèle des banques, avec le concours des sièges de Lyon et Besançon de la Chambre de commerce suisse en France. Le trafic automobile a pris une ampleur exceptionnelle. Certains dimanches, en plein été, près de 200 cars et de 3000 autos ont passé la frontière genevoise ; l'afflux fut également considérable au Simplon, à Vallorbe, et aux Verrières. Nous avons réussi à intéresser les villégiateurs d'Evian, de Thonon et de Chamonix à des excursions « bateau-chemin de fer ». Nous avons inséré dans 6 quotidiens de Lyon, de Grenoble et de Besançon, 26 annonces pour l'été et pour l'hiver. En novembre et en décembre, le slogan « Qui dit ski dit Suisse » a été mis en évidence, par ce moyen. Deux séries d'émissions montées pour Radio Monte-Carlo ont été suivies avec intérêt, non seulement sur la Côte d'Azur, mais en Afrique du Nord, dans toute la France, en Belgique et aux Pays-Bas. Nous avons collaboré à des reportages de Radio-Lausanne dans le tunnel du Simplon et dans le Lötschental et nous avons organisé un forum, groupant des personnalités du secteur hôtelier et ferroviaire, insistant sur les conditions favorables offertes par la Suisse. Radio-Genève a bien voulu, de son côté, organiser divers

reportages, en marge de notre chronique radiophonique hebdomadaire. Nous avons rédigé et diffusé à 270 adresses de l'étranger et du pays 20 éditions du « Bulletin de presse » de l'OCST. Notre service d'articles s'est étendu à divers sujets ; le total des envois s'est monté à 110. Nous remettons chaque mois à l'organe de la Chambre de commerce suisse en France, à Paris, des articles d'actualité et nous rédigeons des textes pour des quotidiens et des périodiques de Suisse romande, du pays et d'ailleurs, qui nous en font la demande ; les correspondants de grands journaux étrangers accrédités en Suisse sont régulièrement alimentés. Nous avons traité des travaux de l'OCST devant les élèves de l'Ecole hôtelière de Lausanne. A l'occasion du Comptoir suisse, une innovation réalisée en collaboration avec les associations touristiques du canton de Vaud, de Lausanne et de Montreux et avec la maison Nestlé, a permis que des reporters choisis par nos agences de Paris, de Francfort, de Bruxelles et de Milan, étendent à divers sujets les reportages habituels. Nous avons facilité la tâche de Samivel, écrivain-cinéaste français de grand talent, qui a présenté à l'étranger un film remarquable et nous avons également suivi M. Cornelius Vanderbilt, Jr., dont la contribution s'affirme dans les nombreuses conférences faites aux Etats-Unis et à la télévision. Nous avons organisé des circuits à l'intention des délégués de l'UIC et collaboré aux voyages d'étude du Club des Cent et de l'Association des hôteliers de Savoie. La « Carte du Rhône » éditée avec l'appui de l'OCST par les organismes touristiques des cantons romands, a été diffusée à 50 000 ex. ; un tirage sera fait en France. La Conférence du tourisme romand a siégé deux fois sous la présidence du chef du siège auxiliaire.

Les tâches de propagande pour l'enseignement privé et universitaire, qui sont du ressort du Siège auxiliaire, sont traitées dans un chapitre spécial, page 37.